



FCSRDN20180508-26

Les membres s'entendent pour réduire le délai de convocation pour l'assemblée générale extraordinaire puisque le délai de réaction est très court.

Arrivée de Madame Isabelle Viau à 17h45.

**4. Préparation du souper-bénéfice**

Madame Linda Gagnon mentionne que les préparatifs tirent à leur fin. Elle mentionne que la Fondation a vendu plus de 100 billets. Madame Linda Gagnon mentionne qu'elle se propose afin de payer le repas des jeunes. Monsieur Yves Ladouceur mentionne qu'il a une application pour le paiement par carte de crédit sur son téléphone cellulaire. Il précise que la Fondation pourra utiliser cette application pour le paiement par carte de crédit pour les breuvages et pour les prix à l'encan silencieux. Il ajoute que la Fondation aura les frais d'utilisation de 3% à payer. Madame Linda Gagnon mentionne que le prix d'une bouteille de vin est d'environ 15\$ et que le souper les bouteilles seront d'environ 25\$ donc, la Fondation fera un profit de 10\$ par bouteille. Madame Linda Gagnon mentionne que les jeunes serveurs ont demandé de pouvoir garder les pourboires qui leur seront remis au courant de la soirée.

Il est proposé par Monsieur Yves Ladouceur d'accepter la proposition de Madame Linda Gagnon que les bouteilles de vin soient vendues à 25\$ pour un profit de 10\$.

FCSRDN20180508-27

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Monsieur Yves Ladouceur que les jeunes qui feront le service puissent garder les pourboires qui leur seront remis pendant la soirée.

FCSRDN20180508-28

Adoptée à l'unanimité.

**5. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Yves Ladouceur à 18h00.

FCSRDN20180508-29

Adoptée à l'unanimité

---

Alyssia Brisebois  
Secrétaire de gestion

---

Alain DuHamel  
Président de la Fondation